

N/REF : 7/07/2025 10H37 C:010376 I:16469

V/Appel du Lundi 07/07/2025 a 10H37

RUCET JEAN-LOUIS

**6 RUE DE L'ECOTAY
22690 LA VICOMTE-SUR-RANCE**

IMMEUBLE : 39 CHEZY
39 BOULEVARD DE CHEZY
35000 RENNES

Rennes, le 22 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 39 CHEZY - MME RUCET 06 74 90 80 24 - 02 96 83 27 55

MOTIF : RECHERCHE DE FUITE DANS LA SDB

Donneur d'ordre : M. JL RUCET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 15/07
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DES INSTALLATIONS
PASSAGE DE COLORANT POUR RECHERCHE DE FUITE
CONSTAT : FUITE SUR JOINT SILICONE CÔTÉ PAROI ET SUR JOINT DE FAIENCE
CÔTÉ COULOIR
RÉALISATION D'UN JOINT SILICONE AFIN DE STOPPER LES FUITES
TEMPORAIREMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : REGLEMENT PAR CHEQUE N°3884731 BNP
AT LCOMPTER Email envoyé le 16/07/25 a 10H05 M. JL RUCET

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	Forfait Recherche	Fuite Particulier	1	187,28
				187,28
		TOTAL H.T.		187,28
		T.V.A. a 10,00%		18,72
		TOTAL T.T.C.En EURO		206,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.